

REGLEMENT 2019

ORGANISATION

L'association « Les 12-14 Niort » organise une course pédestre le **dimanche 9 juin 2019** dans l'enceinte du stade René Gaillard (Niort) et les rues alentours.

Il s'agit d'un Semi-Marathon sur un circuit à parcourir 4 fois (6,100km sur la première boucle et 5km sur les 3 boucles suivantes).

Il peut se courir en individuel ou en relais par équipe de 2, 3 ou 4 coureurs avec changement libre pour les relais.

Course support du **DEFI ENTREPRISES FRANCE 2019 (action sport santé en Entreprise)**



PARTICIPATION

SEMI & RELAIS de LA 12-14 ouvert à tous, licenciés ou non, sous les conditions suivantes :

- Etre né en 2001 ou avant pour le semi-marathon en individuel.
- Etre né en 2003 ou avant pour le semi-marathon en relais (tous types de relais).
- Etre né en 2005 ou avant pour un relais unique de 5km.
- La composition des équipes peut être mixte.

Les coureurs nés en 2005 n'ont légalement le droit de faire que 5 km maximum, soit une seule boucle des 3 dernières boucles.

L'ordre de passage n'a pas besoin d'être précisé à l'inscription. Le simple fait de participer implique la connaissance de ce règlement.

Epreuve ouverte aux personnes en situation de handicap (contactez-nous pour plus d'informations)

PARCOURS

Boucle balisée de 5 Km (6,100 km sur le premier tour), agréable et sécurisée sur piste, route, chemins blancs dans et autour de l'enceinte du stade René Gaillard. 1/3 du circuit est situé en bords de Sèvre Niortaise.

Détail des rues empruntées : Voir Annexe.

Particularité du départ : 500m sont effectués sur la piste avant d'emprunter la boucle.

Pointage électronique (puce) assuré par BREIZH CHRONO. Prise de temps à chaque boucle.



RAVITAILLEMENT ET EPONGEAGE

A chaque boucle (point kilométrique 2 et 5) et à l'arrivée dans le respect de notre environnement...

DEPART ET ARRIVEE

Départ à 10 heures sur la piste principale du stade René Gaillard.

Sur les RELAIS, la 4^{ème} boucle doit être entamée pour chaque équipe à 2h de course. Si ce n'est pas le cas, le relayeur en attente sera lancé sur le circuit par souci de sécurité. Le temps maximum de cette épreuve est fixé à 2h30'.

INSCRIPTION

1€ par coureur sera reversé à une association.

Majoration à partir du 3 juin 2019 (sauf sur internet : tarif réduit jusqu'au 7 juin 2019 !).

Inscription possible par internet dès décembre 2018 sur www.la12-14.com sans frais supplémentaires.

- Droit d'inscription de **14€** en individuel (15€ à partir du 3 juin 2019)
- Droit d'inscription de **20€** par équipe de 2 (24€ à partir du 3 juin 2019)
- Droit d'inscription de **27€** par équipe de 3 (30€ à partir du 3 juin 2019).
- Droit d'inscription de **32€** par équipe de 4 (36€ à partir du 3 juin 2019).

Chèque libellé à l'ordre de « Les 12-14 Niort » et à envoyer par courrier à :

*SEMI & RELAIS de « LA 12-14 » - David BLAIS
27 RUE CAMILLE
79180 CHAURAY*

Bulletin d'inscription disponible sur le site www.la12-14.com, distribué sur les courses et chez nos partenaires.

Permanences inscriptions :

- Permanences INTERSPORT Niort dans les WE précédents la course...
- Le samedi 8 juin 2019, de 14h à 18h au stade RENE GAILLARD (NIORT - 79).
- Le dimanche 9 juin 2019, de 8h30 à 9h30 au stade RENE GAILLARD (NIORT - 79).

Date limite de retour des bulletins par courrier : vendredi 7 juin 2019.

Toute inscription est définitive, pas de remboursement en cas d'annulation.

Attention : Nombre d'inscriptions limitées!

Conformément à la loi du 23 mars 1999, l'inscription ne sera valide qu'accompagnée, pour chaque coureur, d'une photocopie d'une licence sportive en cours de validité le jour de l'épreuve ou d'un certificat médical, original ou photocopie, de non contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins de un an le jour de l'épreuve. Les certificats mentionnant "l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition" restent valables.

DOSSARDS

Retrait des dossards :

- Le samedi 8 juin 2019 après-midi, de 14h à 18h, au stade RENE GAILLARD (NIORT - 79).
- Le dimanche 9 juin 2019, de 8h30 à 9h30 au stade RENE GAILLARD (NIORT - 79).

Ils devront être fixés de façon à être lisibles par les pointeurs, chronométrateurs et juges à l'arrivée.

VESTIAIRES ET DOUCHES

Sur place, vestiaires et douches du stade.

CLASSEMENTS

Il sera établi un classement sur chaque type de course (3 premiers récompensés) et par catégorie sur le semi en individuel (seul le vainqueur de chaque catégorie sera récompensé), prix non cumulables.

Pour les relais, Challenge Famille récompensant les 3 premiers relais sur les équipes constituées de membres d'une même famille (un justificatif pourra être demandé).

Challenge Courrier de l'Ouest : récompense les partenaires présents sur la course.

Challenge Entreprise et challenge Club/association : récompense pour ceux les plus représentés (minimum 3 coureurs sur l'ensemble des courses).

RECOMPENSES (à partir de 12h-12h30) lots surprises

A chaque concurrent, T-Shirt Technique « SEMI & RELAIS de LA 12-14 » + photo et vidéo de passage sur la ligne.

De nombreux lots seront tirés au sort à partir de 14h30 sur l'ensemble des dossards.

Les coureurs de l'association organisatrice (Les 12-14 Niort), participants à la course le 9 juin, ne pourront participer au tirage au sort sur les dossards (Présence obligatoire pour les coureurs tirés au sort).

ASSURANCE

Chaque coureur doit s'assurer individuellement en responsabilité individuelle accident.

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF.

SECURITE

Assurée par un médecin, des infirmières, 1 organisme de sécurité agréé (Croix rouge), une ambulance et l'organisation.

A part ceux de l'organisation, aucun véhicule à moteur ou vélo accompagnateur ne pourra suivre la course.

Accompagnateur à pied interdit.

ANIMATIONS ENFANTS (Gratuites) à partir de 14h

Nombreuses récompenses pour tous les enfants !

Pas de Classements mais remise d'un diplôme.

Catégories et distances :

Pitchouns 1 (2013-2015) : **200m**,

Pitchouns 2 (2010-2012) : **400m**,

POUSSINS (2008-2009) : **800m**,

BENJAMINS-MINIMES (2004-2007) : **1200m**.

DROIT D'IMAGE

Les concurrents autorisent les organisateurs de « LA 12-14 » ainsi que leurs ayants-droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de leur participation à « LA 12-14 », sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

L'athlète doit respecter le code du sport, celui de l'environnement ainsi que celui de la route. En prenant connaissance de ce règlement, il s'engage à le respecter.

